



conseil municipal

lundi 23 mai 2016

à 19 h 30 à l'espace culturel - salle Dulcie September

ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal en date du 4 avril 2016

Décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales du n°013 au n° 015

Conventions signées par le maire du n° 033 à 048

urbanisme

- Révision du Plan Local d'Urbanisme – Présentation de l'Atlas Territorial (Diagnostic)
- Pôle Gare – Approbation du Schéma de référence

ressources humaines

- Création de postes

éducation / restaurant municipal

- Tarif de la restauration municipale pour les établissements sociaux et de santé installés sur la commune

médiathèque

- Demande d'aide financière auprès de la Région et du Département pour la ré-informatisation de la médiathèque Claude Pasquier

service financier

- Renouvellement de l'adhésion au Fonds de Solidarité Logement (F.S.L.) - Année 2016
- Décision modificative au budget de la Commune en section de fonctionnement pour l'année 2016

eau et assainissement

- Réalisation des branchements d'assainissement collectif sous le domaine public sur le territoire de Nangis
- Modification de la surtaxe communale sur le prix de vente de l'eau pour l'année 2016
- Avis sur la réalisation et l'exploitation d'un forage d'irrigation agricole sur le territoire de la commune de Nangis dans le cadre d'une enquête publique

secrétariat général

- Confirmation des taux des indemnités des élus de la municipalité de Nangis
- Réintégration et aliénation de gré à gré d'un véhicule communal ancien réformé

question(s) diverse(s)

question(s) orale(s)

Le maire,

Michel Billout



Les séances du conseil sont publiques